

Les villages ont mal à leur chauffage

ÉNERGIE Le chauffage à distance pose des problèmes dans plusieurs communes. Certaines font marche arrière, d'autres cherchent des repreneurs.

GREGORY BALMAT
gregory.balmat@lacote.ch

Il fut un temps où le chauffage à distance semblait être le saint Graal des communes de taille modeste. Ecologique, moderne et tournée vers le futur, cette solution énergétique séduisait bon nombre de politiques dans la région. Mieux, elle offrait l'indéniable avantage d'exploiter une ressource locale et abondante: le bois de nos forêts.

Depuis quelques années, l'engouement s'est quelque peu refroidi. Trop lourd à gérer pour le personnel communal, trop cher à entretenir, peu adapté à la configuration territoriale de certaines localités, le chauffage à distance (CAD) n'a plus tellement le vent en poupe (lire encadré). Devant ces difficultés, certaines communes renoncent à installer ou développer un réseau, alors que d'autres cèdent l'exploitation de leurs installations à des entreprises spécialisées.

Des lendemains qui déchantent

La commune de Bassins est de celles-là et souhaiterait confier l'exploitation de son réseau à Romande Energie pour les 25 ans à venir. Pourtant, au départ, opter pour ce système semblait couler de source pour la commune forestière. «En 2006, le plan directeur cantonal imposait d'offrir une énergie renouvelable centralisée pour les futures habitations. Cela s'appliquait à notre projet de quartier des Plattets», se souvient le syndic Didier Lohri. Une aubaine à saisir pour Bassins, car, à l'époque, le marché du bois traversait une période particulièrement difficile. «Opter pour cette technologie nous permettait de pérenniser le quart de notre capacité de coupe de bois annuelle, soit 1500 m³ sur 6000.»

Mais après plus de 10 ans de

gestion communale, l'opportunité d'hier s'est transformée en boulet, surtout pour une commune comme Bassins, en proie à d'importantes difficultés financières. «Nous ne sommes plus en capacité de gérer, entretenir et développer notre réseau de chauffage à distance», résume le syndic. L'entrée en scène de Romande Energie et sa proposition de contrat énergétique pour la reprise de l'exploitation des installations contre une indemnité de 600 000 francs pour la commune constitue donc une réelle opportunité pour cette dernière, qui pourra voir venir durant les 25 prochaines années tout en écoulant toujours une partie de son bois. Reste encore au Conseil à valider cette reprise. Le préavis a été renvoyé, mardi, à la Municipalité qui doit

« Nous ne sommes plus en capacité de gérer notre réseau. »



DIDIER LOHRI
SYNDIC DE BASSINS

encore préciser quelques points du contrat.

Du côté de Romande Energie, ces investissements dans les réseaux communaux sont en adéquation avec la politique énergétique de l'entreprise. «Nous cherchons à diversifier nos activités, notamment en matière d'énergies renouvelables», confirme Dominique Ramuz, membre de la direction de Romande Energie Services. La reprise de ce type d'infrastructures nous permet de nous implanter dans un territoire et de devenir un interlocuteur incontournable si ces réseaux devaient se développer dans le futur.»



La chaudière n'occupe qu'une petite partie du bâtiment, le reste sert de dépôt à la commune de Bassins. S. HARO

LE CHAUFFAGE À DISTANCE, C'EST QUOI?

Le chauffage à distance (CAD) distribue son énergie via un réseau de chaleur qui alimente les bâtiments qui y sont raccordés. Fini les chaudières ou les cheminées individuelles, puisque la source de cette énergie est centralisée: usine d'incinération des ordures ménagères, chaudière à bois, site industriel ayant des rejets de chaleur à valoriser ou même eaux usées, la liste des pourvoyeurs d'énergie renouvelable est longue.

Parmi les avantages du CAD, on citera le gain de place, les émissions de CO₂ moins nombreuses étant donné la diminution du nombre de cheminées, ou encore la diminution du trafic routier lié aux livraisons de combustible.

Soutien extérieur

BURTIGNY Mis en service en 2008, le chauffage à distance de Burtigny a connu bien des déboires. «C'est un projet malheureux dès le début», se souvient Valérie Jeanrenaud, municipale chargée du dossier à l'époque, aujourd'hui syndique. Dès le chantier, les problèmes s'accumulent et le résultat final présente de nombreux défauts. En 2009, pour éviter la faillite, la commune approche la SEIC qui acquiert la majorité des actions de la société Thermoréseau. «Cela devenait trop onéreux pour la commune seule», commente la syndique. Depuis, la baraque du chauffage à distance des Matagasses se pilote à deux. «Nous avons tout fait pour éviter la banqueroute, c'est notre responsabilité envers les habitants qui ont adhéré au projet.» Et selon l'élue, si tout n'est pas encore rose, les choses s'améliorent.

Un soulagement

LONGIROD En juin 2017, le Conseil général de Longirod validait la vente de son réseau de chauffage à distance à Romande Energie. Une décision vécue comme un délice par la commune. «C'est pour nous un grand soulagement, une chance inouïe d'avoir trouvé un repreneur qui assure la pérennité du chauffage à distance», commentait alors Samuel Grosclaude, administrateur avec cinq autres Longerois de la société anonyme Longirod CAD. La gestion du réseau était devenue une charge trop importante pour des bénévoles non spécialistes de la production de chaleur. Et la commune ne souhaitait pas financer l'optimisation d'infrastructure datant de 2001. La cession des actifs de la société a rapporté près de 800 000 francs à la commune.

Pas adapté

MARCHISSY Le village a opté il y a près de 25 ans pour le chauffage à distance afin d'alimenter ses bâtiments communaux et quelques privés. L'idée d'étendre le réseau à d'autres habitations s'est naturellement imposée. Mais en examinant le projet, et après avoir sorti la calculatrice, les autorités ont dû déchanter. «C'est avant tout un problème de distances et de densité, expose le syndic Luc Mouthon. L'investissement aurait été trop important pour pouvoir proposer des prix compétitifs.» Les premiers gros clients qu'il aurait fallu connecter, comme les exploitations agricoles ou les bâtiments abritant plusieurs appartements, sont très éloignés de la chaudière. «Quand nous avons atteint un prix projeté de 22 cts le kWh, alors que notre objectif était de rester sous la barre des 20 cts, nous avons abandonné.»

Refroidi par le prix

FOUNEX Fin juin 2017, la Municipalité de Founex, soutenue par son Conseil, jetait l'éponge et abandonnait son projet de chauffage à distance amorcé en 2014. En cause: une facture estimée à près de 10 millions de francs, des retards dus à une opposition d'un habitant concernant le bâtiment de chaufferie et la crainte d'autres contestations à venir avec le passage des conduits sur des terrains privés. Devant cette accumulation de difficultés, les élus founachus ont préféré faire machine arrière, mais avec une note douloureuse de 900 000 francs dépensés dans les diverses études du projet avorté. Depuis, la commune a investi 60 000 francs pour étudier les autres options en matière d'énergies renouvelables afin de remplacer ses chaudières à mazout.

PUBLICITÉ

SIGNY CENTRE 50 COMMERCES ET SERVICES

DU 26 MARS AU 6 AVRIL

FÊTEZ PÂQUES AVEC NOUS!

JARDIN DE PÂQUES - DÉCORATIONS - AUTOMATES

MINIGOLF 9 PISTES - CONCOURS POUR LES ENFANTS

GRATUIT • Lu-Je: 9h - 19h • Ve: nocturne 9h - 21h • Sa: 9h - 19h

coop Hypermarché: tous les jours à 8h30

LA POSTE BANCOMAT signycentre.ch